Bernhard Stricker, Peter Tschudi

Comment convaincre les sceptiques et les plus hésitants de voter OUI aux soins médicaux de base le 18 mai 2014?

Les trois arguments majeurs en faveur du nouvel article constitutionnel en abrégé! Pour les tables rondes et débats!

Dans la phase finale de la bataille de la votation au sujet de l'article constitutionnel relatif aux soins médicaux de base, le temps manque parfois pour expliquer et justifier en toute quiétude les arguments en faveur d'un OUI. En outre, la plupart des discussions (tables rondes) sont réduites à un ou deux arguments seulement, qui se doivent d'être courts, clairs et concis. Dans ces conditions, comment expliquer aux plus hésitants et aux sceptiques, en quelques minutes et quelques phrases, pourquoi il ou elle devrait déposer un OUI dans l'urne? Imaginez que vous teniez l'un des stands de campagne ou que vous vous trouviez devant la gare, chargé de distribuer aux passants notre flyer «Oui aux soins médicaux de base». Une personne à l'esprit critique étudie le flyer et vous demande «Quel est pour moi l'intérêt de voter OUI»?

Vous pouvez alors exposer l'argumentaire abrégé suivant, en trois étapes:

1 Il est possible de rétorquer par une autre question: *«Voulez-vous à l'avenir également un médecin de famille (ou un pédiatre) qui vous connaisse, vous prenne en charge personnellement et sur le long terme, et, si nécessaire, vous rende visite à votre domicile ou en établissement médico-social?»* Ou par une réponse directe: *«Pour qu'à l'avenir aussi, vous ayez un médecin de famille ou un pédiatre»!*
C'est là probablement notre argument majeur, car le sujet de la pénurie de médecins de famille a finalement été décisif dans le lancement de l'initiative, et il peut être adapté au contexte. Insistez sur ce point et répétez-le!

2 La personne à l'esprit critique ne se laisse pas (encore) convaincre et invoque son prétendu argument massue, celui de l'argent, par exemple: *«Pourquoi des médecins de famille déjà bien rémunérés devraient-ils être encore mieux payés?»* Réponse possible: *«Le 18 mai, il ne s'agira pas des revenus des médecins, mais d'un article constitutionnel qui vise à assurer et garantir les soins médicaux de base!»*
Ou bien un second contre-argument financier: *«Si je vote OUI, je devrai par la suite payer une prime d'assurance maladie plus importante. Il n'en est pas question!»* Réponse: *«Non, ce ne sera pas le cas! Il n'existe pas de médecine moins coûteuse que la médecine de famille et la pédiatrie».*

3 Enfin, le sceptique lance une dernière objection: *«Un article constitutionnel n'est pas nécessaire, un article de loi est suffisant.»* Réponse: *«C'est faux! Pour favoriser concrètement et durablement la médecine de famille et la pédiatrie, un article constitutionnel est indispensable.»*

Et si le sceptique récalcitrant veut voter NON, simplement par principe? Ou en signe de protestation, ou parce qu'il veut éveiller les consciences, ou est frustré pour une quelque autre raison? Dans ces cas précis, les arguments ne vous seront d'aucun secours. Dans la démocratie directe aussi, la raison a ses limites, hélas. Par ailleurs, des données empiriques politologiques indiquent qu'environ 10 à 20 % des votants votent NON par principe, peu importe le bénéfice ou le préjudice porté par ce NON. Peut-être que, face à ces personnes, vous pourriez renverser la situation en leur demandant pour conclure ce qu'ils y gagnent si une majorité venait à voter NON: *«Pensez-vous réellement que les soins médicaux dont vous bénéficierez seront meilleurs après un NON?»*

Correspondance:
Bernhard Stricker, lic. phil.
Medienbeauftragter Verein Initiativkomitee «Ja zur Hausarztmedizin»
Waaghausgasse 5, 3011 Bern, b.stricker[at]bluewin.ch

Nouveau site internet en ligne www.medecindefamille-oui.ch
Depuis le 10 mars 2014, notre nouveau site internet de campagne *www.medecindefamille-oui.ch* est en ligne. Vous y trouverez toutes les informations qui vous aideront dans la campagne de votation, notamment des données, faits et arguments ainsi que les modalités de commande de matériel de campagne, les adresses et coordonnées utiles.

1er avril 2014: journée de la médecine de famille
Rappel: le 1er avril, à l'occasion de la journée de la médecine de famille, débutera la phase la plus intense de la campagne de votation des médecins de famille et des pédiatres, aussi bien à Berne que dans la Suisse entière!
A Berne sera donné le grand départ, avec une conférence de presse et une action prévue à 14h15 sur la Place Fédérale. Ceux qui ne sont pas engagés à l'échelle locale ou régionale sont chaleureusement invités à participer sur la Place Fédérale.
Parallèlement, les médecins de famille et les pédiatres organiseront des activités et actions dans autant de régions que possible de la Suisse pour sensibiliser le public à cette Journée de la médecine de famille et lancer la bataille de la votation dans les régions.
Plus d'informations sur www.medecindefamille-oui.ch